

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Coopérative de Rogersville Ltee	Numéro de permis 2011072	Date d'inspection Le 17 juillet 2024	
Nom de l'établissement Garderie Coopérative de Rogersville		Numéro de téléphone (506) 625-0733	
Adresse Unité 2 50 rue De L'École Rogersville NB E4Y 1V7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement en matinée pour une inspection de surveillance impromptue
 -Le ratio est respecté durant la visite
 -Chaque enfant à un espace personnel à chacun et identifié par son nom pour y ranger ses effets personnels.
 -Les produits toxiques et nettoyants sont barrés sous clé et tenus hors de portée des enfants.
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
 -La nourriture qui provient de la maison porte le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin ou contient une glacière.
 -L'eau potable est servie tout au long de la journée
 -L'aire de jeux extérieurs offre aux enfants un environnement sécuritaire qui leur permet de jouer et d'explorer
 -Le matériel mis à la disposition des enfants dans la zone de jeux extérieurs est varié et en quantité suffisante pour les enfants présents
 -Des zones ombragées offre aux enfants un endroit pour y jouer à l'extérieur tout en étant à l'abri du soleil
 -Un horaire de planification des activités est monté avec les enfants et selon leurs intérêts. Il fut conseillé d'afficher l'horaire à la disposition des enfants pour qu'un suivi soit fait sur les activités à venir. Les parents reçoivent un message sur « I-Mama » à chaque semaine résumant les activités à venir.

Observations : Durant la visite les enfants ne sont pas allés jouer dehors, il fait très chaud. Ils sont en période de jeux libres, certains font de la peinture tandis que d'autres font des constructions et du dessin. Les activités de la journée sont ciblées sur la forêt.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 juillet 2024

Date

original signé par

Noëlla LeBlanc

Le 17 juillet 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date